

# le catalyseur

Lettre d'information de l'UIC Ile de France - N° 44 - Janvier 2004



ILE-DE-FRANCE

Le Président Pierre-Henri MAGUET nous le rappelle fort à propos : la chimie française se porte mal et plus généralement l'industrie ne se sent pas bien en Europe occidentale.

Cela vient de se manifester d'une façon éclatante par la mise entre parenthèses du pacte de stabilité sous l'action conjointe de la France et de l'Allemagne.

Nous ne sommes pas surpris car la France comme l'Allemagne ont laissé filer leurs déficits en période de croissance. L'Allemagne qui vient de vivre sa réunification bénéficiait peut-être d'une marge de manœuvre insuffisante. Pour la France, ainsi que nous l'avons répété dans cet éditorial, les dépenses irréalistes, non financées (35 heures, départs anticipés, CMU, allocation-dépendance, recrutements de fonctionnaires...) expliquent largement le fait que nous sommes aujourd'hui fort dépourvus.

Quant à l'Europe qui ne parvient pas à une vraie gouvernance politique, elle n'est pas en situation de tancer les mauvais élèves quand les redressements sont encore possibles.

Le gouvernement français réagit aujourd'hui sur l'attractivité de la France autour de trois axes : attirer les hommes et les compétences, attirer les capitaux et les investissements, mener des actions sectorielles.

A notre niveau, battons-nous en 2004 pour que la chimie reste un secteur à privilégier. Les « Etats Généraux de la chimie » nous en apporteront l'opportunité. Quant au « Village de la Chimie », il nous permettra d'améliorer notre image auprès des jeunes.

Gérald LEHMANN  
Délégué Général

## Comment produire en France et en Ile de France ?

A la charnière entre deux années on voudrait résolument être optimiste sur l'avenir industriel de la Chimie dans notre région et notre pays.

Mais force est de constater, au premier abord par un tour d'horizon, que les principaux acteurs du domaine de la chimie ne sont pas optimistes sur un essor de l'activité en France.

### Des difficultés

Par exemple, la pétrochimie voit une partie de ses clients s'installer en Europe de l'Est et réfléchit donc à l'intérêt de s'installer près d'eux, la chimie fine voit la menace chinoise se concrétiser à grande vitesse avec l'inévitable conséquence d'une surcapacité.

L'activité agrochimique a son marché qui se restreint en volume par l'évolution de la politique agricole commune et des réglementations même si bien entendu, là comme ailleurs, les différentes sociétés ne sont pas impactées uniformément.

La chimie pharmaceutique, elle aussi, ressent plusieurs menaces qui l'inquiètent : baisse importante de la productivité en recherche malgré des investissements croissants, prime donnée aux fabrications de génériques souvent localisées de manière éloignée avec comme tentation un désintérêt pour la recherche et l'innovation...

### Des actions volontaristes

Cependant, malgré ces nuages, les industriels se mobilisent pour rester compétitifs en France. La défense efficace jusqu'alors de l'intérêt bien compris du Livre Blanc en est un exemple marquant et l'UIC a été moteur dans la démonstration des conséquences d'une application insuffisamment perspicace de ce Livre Blanc tel qu'il nous est présenté.

Pour l'une des plus importantes activités manufacturières françaises, les prévisions à court terme restent positives

avec au global, toutes activités chimiques et pharmaceutiques confondues, un taux de croissance prévisionnel de 3%.

Cependant une prise de conscience plus large dans le pays de l'intérêt primordial du secteur, de son impact essentiel apparaît nécessaire pour préserver cette source vitale pour l'économie.

En ce qui concerne l'activité de la Chimie en Ile de France, même si les phénomènes négatifs précités se font bien entendu sentir, il y a une spécificité un peu plus positive par le fort taux de présence de petites et moyennes entreprises moins sujettes à ces facteurs globaux.

Cette participation de plus en plus importante à la croissance du secteur ne peut rester vraie que si, par des actions volontaristes, en particulier de l'UIC et de ses adhérents, les bonnes décisions sont prises dans un ensemble de domaines aussi variés que le Livre Blanc déjà cité, la taxe professionnelle, la loi sur les risques, la formation professionnelle et l'image de la chimie.

Voilà un bon programme de priorités pour l'année 2004 si l'on veut continuer à pouvoir chercher et produire en France et en Ile de France dans le domaine large de la Chimie et par-là contribuer à la santé de l'économie du pays.

Restons optimistes, bonne année à tous !

Pierre Henri MAGUET  
Président UIC Ile de France

# Évaluer l'impact de REACH

Environnement



**Dans le cadre de la future réglementation européenne sur les produits chimiques REACH, les PME/PMI se sentent démunies sur les choix à faire. Quels produits risquent de disparaître ? Faudra-t'il reprendre des formulations ? Lesquelles ? Faudra-t'il revoir sa gamme de produits ? Comment évaluer rapidement les impacts sur son business (ce, d'autant plus que les règles ne sont pas encore définitivement fixées) ? Peut-être faut-il se hâter avec lenteur ?**

Le CRITT Chimie Environnement Ile de France et l'UIC Ile de France ont mis en commun leurs compétences pour créer un groupe de travail qui va tenter d'imaginer une méthode simple qui devrait permettre à une PME/PMI de procéder à une première évaluation rapide des risques potentiels pour ses produits.

## Un groupe pluridisciplinaire...

Aux cotés de ces deux organismes, interviendront des PME/PMI de diverses industries fabriquant des formulations, comme par exemple les traitements de surface, les produits de l'électronique, du bois, la peinture...

Ces entreprises témoigneront de leurs difficultés à appréhender le programme REACH ainsi que sa mise en œuvre.

Les fédérations et syndicats professionnels dont les activités des adhérents seront concernées par les conséquences de REACH seront également sollicitées pour apporter leur vision du problème ; on pourrait y trouver la mécanique, les pein-

tures, la chimie fine, les produits ménagers et détergents.

## ...Intervenant sur une période courte

Ce groupe de travail se formera et rendra ses premières conclusions au cours du premier semestre de l'année 2004. Il faut d'une part intervenir rapidement, car une évaluation précoce des conséquences permettra de mieux préparer les changements ; il faut aussi, d'autre part, prendre en compte le fait que toutes les données ne sont pas encore disponibles et que la décision de remplacer ou de supprimer une partie de la gamme ne peut et ne doit être prise qu'après avoir acquis des certitudes. Les enjeux sont trop importants pour agir dans l'incertain.

Il est souhaitable de mettre rapidement à la disposition des PME/PMI un outil méthodologique facile à utiliser afin qu'il soit disponible dès que les règles du jeu seront enfin connues. Quitte d'ailleurs à prévoir, dès le début, de le remettre en cause si ces dernières venaient à changer, modifiant l'approche méthodologique.

## Un guide simple

Face aux exigences potentielles de REACH, c'est-à-dire à la disparition ou aux restrictions d'utilisation de certaines substances, les entreprises se sentent démunies et ne savent pas quoi faire. Pourtant elles disposent d'outils mal connus ou mal utilisés.

C'est ainsi qu'avant même de réaliser un inventaire qui va permettre aux entreprises de se repérer, il faudra rappeler quelques définitions de base : substance, produits, préparation, mélange... Tous ces termes souvent indifféremment

utilisés sont à clarifier. Par ailleurs, tout ce qui est relatif à l'étiquetage et aux dangers, avec en particulier les Fiches de Données de Sécurité, devra aussi faire l'objet d'une information et de clarifications.

Autant d'éléments qui constituent le socle des connaissances requises pour permettre de repérer les substances potentiellement concernées. Ensuite, une fois celles-ci classées, il faudra distinguer celles qui sont actuellement utilisées et identifiées de celles qui sont menacées ; enfin quoi faire : reformuler, faire disparaître une partie de la gamme, la remplacer mais par quoi ? Enfin, comment évaluer les impacts économiques de ces changements ?

Aujourd'hui, il faut également tenir compte d'un inconvénient majeur : les règles du jeu ne sont pas encore totalement arrêtées. La version définitive de REACH n'est pas complètement écrite et encore moins adoptée. Décider en 2004 quelles substances seront bannies ou verront leurs usages restreints dans les années à venir peut entraîner des erreurs qui peuvent coûter cher.

La remise en cause de sa gamme de produits peut en effet conduire à une anticipation bénéfique mais, en cas de mauvaise appréciation, à des effets catastrophiques. On le voit, le travail à accomplir n'est pas aisé.

Pourtant le groupe de travail aura pour objectif de créer un document simple qui permettra de procéder rapidement à la première évaluation de la situation et estimer la hauteur des enjeux. A partir de ces conclusions les entreprises pourront engager de nouvelles analyses pour définir leur propre stratégie.

## DIX ANS DE REMUNERATIONS

L'analyse depuis dix ans des résultats de l'enquête rémunérations réalisé chaque année par l'UIC révèle quelques tendances significatives .

- Depuis 1993, les rémunérations moyennes dans notre branche ont progressé de 2.5 % par an.

- En regard de ces données, la progression de 2003 marque une accélération avec près de 4 %

L'accélération apparaît encore plus sensible pour les salariés de notre région : 5,5 %.

Principale explication : la spécialisation de l'Ile de France vers des fonctions de siège, de recherche et de production à haute valeur ajoutée pousse vers le haut le niveau de qualification.

- L'observation des évolutions suivant les catégories de personnel ne révèle aucun changement significatif de l'échelle des rémunérations.

En 2003 comme en 1993 l'écart entre les Ingénieurs et Cadres est de 3 pour 1 par rapport aux Ouvriers Employés, de 2 pour 1 par rapport au TAM.

- Enfin la spécificité de notre région apparaît dans les comparaisons de rémunérations : un salarié de l'Ile de France est rémunéré 30 % de plus que le salarié moyen français. Est-ce un avantage ? Non, car une observation attentive révèle que cette différence est, à 1 % près, imputable à la différence des niveaux de qualifications.

Ainsi la lecture de ces chiffres souligne à la fois l'homogénéité du territoire français en terme de politique de ressources humaines et la vocation particulière de l'Ile de France parmi les régions où la chimie est présente.

# Prévenir pour guérir

## Santé au travail

**Mieux vaut prévenir que guérir : ceci est admis par tous. Il est également admis par tous les professionnels de la santé que la France est en retard - très en retard - en matière de médecine préventive. Ce n'est pas une question de moyens : mais de culture. Pourquoi dans notre pays n'est-il que deux domaines où la prévention est admise et efficace : la gynécologie chez la femme, la détection de l'hypertension artérielle en médecine du travail ?**

Le CIEM\* est un Centre de médecine préventive auquel adhèrent des Sociétés pour leurs cadres qui y passent annuellement un bilan de santé.

### Quelques chiffres valent mieux qu'un long discours

Nous avons, « tiré au sort » un mois de l'année dernière pour en compiler les résultats : 350 bilans, 92% d'hommes, 8% de femmes, âge « moyen » 45 à 55 ans.

- A l'interrogatoire, 204 cas de sédentarité (58 % !), 86 fumeurs (24 %), 114 consultants non à jour de leurs vaccinations (32 %), 109 cadres se disant spontanément stressés (31 %), 66 n'ayant pas vu leur dentiste depuis plus d'un an et 66 également (19 %) dormant mal.

- A l'examen clinique : 125 surcharges pondérales, 19 obésités (total 144 soit 41 %), 37 hypertensions artérielles (10 %), 34 anomalies de la prostate au toucher rectal (9 %), quelques hernies, hémorroïdes ou lésions cutanées suspectes.

- Aux examens complémentaires 97 (27 %) tests audiométriques perturbés, 59 (17 %) hypertensions oculaires (début probable de glaucome), 23 (7 %) images pulmonaires suspectes, 3 gros cœurs, 12 déroulements de l'aorte pouvant faire craindre un début d'anévrisme à la radiographie thoracique.

Une consultation urgente auprès d'un cardiologue fut décidée 4 fois à la suite d'anomalies de l'électrocardiogramme de repos (pour information : 1 infarctus sur 5 se produit sans douleur et est une découverte d'électrocardiogramme systématique) et 5 fois après un test d'effort révélant une insuffisance coronaire « silencieuse » (donc chez des sujets ne se plaignant de rien et dont l'électrocardiogramme de repos était resté normal).

L'échographie abdominale a elle aussi révélé son lot d'anomalies : plaques d'athérome sur l'aorte (24 %) (et si une petite plaque existe sur cette artère la plus grosse du corps ce n'est peut être pas encore dangereux en soi : mais cela indique que le processus est en cours et la même plaque d'athérome sur une petite artère - de l'œil, du cœur, du cerveau... - peut avoir des conséquences dramatiques), foies gras (19 %), grosses rates, kystes rénaux ou hépatiques, un cancer du rein, quelques calculs vésiculaires..

Le bilan biologique enfin, sans entrer dans le détail a révélé des hypercholestérolémies (72 = 21 %), des fonctions hépatiques perturbées (77 % - Ah ces déjeuners d'affaires !) - un diabète ou pré-diabète (45 = 13 %), un antigène prostatique élevé (28 = 8 %), une leucémie, des anomalies thyroïdiennes, de l'albumine ou du sang dans les urines (dont

1 cas révélateur de cancer de la vessie).

Au total : 1 654 « anomalies » soit une moyenne de 4.7 par bilan. En un mois, la moisson est hélas trop riche car, rappelons-le nous ne parlons ici que de bilans de « médecine préventive » s'adressant à des personnes en bonne santé, non malades, non traitées (nous n'avons pas inclus dans nos chiffres les consultants suivant déjà un traitement pour le cholestérol, un diabète, une hypertension artérielle..).

### « Sauver une vie »

Le nombre et parfois la gravité des anomalies constatées justifient chez l'homme, à partir de la quarantaine, ces bilans de médecine préventive. Chez la femme aussi : mais à un moindre degré puisqu'elle consulte régulièrement son gynécologue, le risque majeur chez elle étant celui de cancer du sein, de l'ovaire ou de l'utérus. Mais ceci n'exclut aucunement les autres risques : l'hypertension artérielle, le diabète, l'hypercholestérolémie, la surcharge pondérale, la sédentarité sont aussi fréquents chez la femme que chez l'homme.

Deuxième conclusion : nombre de ces « anomalies » n'est encore fort heureusement que bénin, révèle un risque plus qu'une pathologie : surcharge pondérale, tabagisme, pression artérielle, cholestérol ou glycémie « limites » sédentarité..

Le dialogue les explicite, l'information est donnée : de simples modifications de l'hygiène de vie -30 minutes de marche active quotidienne, moins de calories et de graisses dans l'alimentation, arrêt du tabac.. - peuvent, sans en avoir l'air, sauver une vie.

Troisième conclusion : malheureusement - heureusement ? - certaines de nos découvertes sont sérieuses : sang dans les urines révélateur d'un cancer de la vessie ou du rein, hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie sévère, antigène de la prostate élevé, anévrisme de l'aorte, cancer du poumon...

La bonne nouvelle, s'il en est dans ces cas, c'est leur découverte au stade « infraclinique » avant tout symptôme ou complication : les chances de guérison n'en sont alors que meilleures. Oui : mieux vaut prévenir que guérir.

Professeur  
Jean-Pierre COUSTEAU  
Directeur Médical du CIEM

\* Centre Interprofessionnel  
d'Etudes et d'examens Médicaux

### RÉUNION D'INFORMATION SOCIALE

**2 février 2004  
à 14h30.**

à l'UIC Ile de France.

### “Protection et Prévention de la santé au travail”.

Dr Patrick LEVY,  
médecin conseil Corporate  
de RHODIA,

Dr Jean-Pierre  
COUSTEAU,  
directeur médical du CIEM,

René TINEL,  
directeur du CIEM.

## RHODIA : un accord gagnant-gagnant

**Le Papy Crack tra-duit, chez Rhodia, par une pyramide des âges très déséquilibrée (38% des salariés sont âgés de plus de 50 ans), risquait de devenir un défi majeur avec la demande des**

**organisations syndicales de négocier des départs anticipés dans le cadre du dispositif CASAIC.**

Il convenait donc de répondre à cette demande de cessation anticipée sans aggraver le déficit quantitatif et qualitatif de main d'œuvre. Seule une démarche prévisionnelle permettant d'assurer le renouvellement maîtrisé des compétences et la transmission du savoir-faire pouvait résoudre cette gageure.

Un accord gagnant-gagnant qui comporte deux volets, a ainsi été conclu le 23 mai 2003, entre la Direction et l'ensemble des 5 organisations syndicales.

### Gestion Anticipée des Métiers, des Emplois et des Compétences

La GAMEC repose sur plusieurs principes fondamentaux : l'engagement volontariste de l'Entreprise au travers de l'ensemble de la ligne hiérarchique, l'adoption d'une démarche tournée vers une co-responsabilité des représentants du personnel, des salariés et de la hiérarchie au travers de moyens adaptés, et l'engagement d'une politique permanente de concertation sociale sur l'emploi.

Ce dispositif met en œuvre 3 phases :

- Une veille permanente, matérialisée par un Diagnostic Annuel Métier-Emploi-Compétences (DAMEC), dans lequel sont identifiés et quantifiés les métiers stratégiques indispensables à l'exercice de l'activité,

et les métiers critiques, en voie de disparition ou d'émergence rapide, ou tenus par des salariés dont la pyramide d'âge est déséquilibrée.

- Des plans d'actions, intégrés dans les plans de formation, personnalisés pour les salariés les plus exposés.

- Un processus de concertation aval et de communication : le diagnostic DAMEC et les plans d'action sont exposés aux CE et peuvent donner lieu à consultation.

Pour les collaborateurs concernés, un passeport individuel de potentiel d'emploi recense les formations initiales, les compétences acquises et les formations suivies.

### Cessation d'activité des salariés âgés

Le dispositif CASAIC s'adresse à des salariés âgés de plus de 57 ans, postés ou anciennement postés, répondant à des conditions d'adhésion liées notamment aux métiers exercés, aux postes occupés, et qui ont été exposés à des conditions de travail différentes de celles vécues actuellement. En effet, des efforts permanents engagés de longue date ont permis d'améliorer les conditions de travail par la fiabilité des installations,

l'enrichissement des fonctions par des tâches plus techniques, l'amélioration de la santé et de l'hygiène au poste de travail.

Les embauches de contrepartie (1 pour 3 départs) sont mutualisées au niveau du Groupe, quel que soit le métier, l'avenant, l'établissement ou l'Entreprise, et sont effectuées sur des métiers identifiés en conformité avec le Diagnostic Annuel (DAMEC) de l'établissement.

C'est la victoire du bon sens et d'une vision partagée de l'intérêt général.

Max MATTA  
DRH France / RHODIA

# brèves

## ■ Nominations

Département QTHSE :

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 Christian LECUSSAN prendra en charge la direction du département Technique QTHSE de l'UIC Île de France, ainsi que la direction d'AFINEGE en remplacement de Robert-Louis OLIVIER qui a fait valoir ses droits à la retraite. Docteur ès sciences, membre actif des réseaux de l'UIC Île de France, Christian LECUSSAN a réalisé toute sa carrière dans la pharmacie de Rhône-Poulenc devenue Aventis où il a occupé différentes fonctions dans les domaines de la recherche, de la production et de l'EHS sur plusieurs sites de production du groupe.

Département

Emploi-Formation :

Régis BACCARRERE, Chargé de mission Apprentissage à l'AFI 24, titulaire d'un DEA de chimie et d'une formation supérieure en Management de l'Environnement, vient renforcer le département Emploi-Formation Relation Ecole Entreprise de l'UIC Île de France.

## ■ Conventions de déversement

Les résultats de l'enquête menée par AFINEGE pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur l'état des lieux des signatures de conventions de déversement en Île de France sont disponibles sous la forme d'un document de synthèse sur demande.

Contact : Mathieu TASCHER,  
01.46.53.11.89  
m.tascher@uic-idf.fr.

## ■ Publications

Sont disponibles :

- Les fiches techniques de droit social de l'industrie chimique édition décembre 2003.

- La 1<sup>ère</sup> édition sur CD-ROM de l'Abregé de jurisprudence sociale des entreprises de la chimie : compilation de quelque 500 arrêts rendus au cours des dix dernières années. 35 Euros HT (édition limitée)

Contact : Michèle GARY  
01 46 53 11 85  
m.gary@uic-idf.fr

## ■ Application locale des "Agenda 21"

Suite à 4 réunions, dans le dernier semestre 2003, d'un groupe de travail composé d'entreprises, de représentants de collectivités locales et de représentants associatifs, l'ARENE et AFINEGE ont publié une première version du Vade-Mecum pour l'établissement de partenariats entre les entreprises, les collectivités et les associations dans des démarches de développement durable des territoires. Ce document, sorte de guide des bonnes pratiques à l'usage des différents acteurs précités, est disponible sur demande.

Contact : Mathieu TASCHER,  
01.46.53.11.89  
m.tascher@uic-idf.fr.

## ■ Substances dangereuses

La deuxième campagne de recherche, qui devrait concerner quelques 200 sites industriels en Île de France, doit commencer début 2004. AFINEGE, qui a joué un rôle d'animateur au cours de la première campagne, sera une fois encore acteur et soutien des entreprises cette année. Une réunion d'information à destination des entreprises concernées aura lieu le 22 janvier 2004 à la Fédération du Bâtiment, 10 rue du Débarcadère, Paris XVII.

Nous rappelons aux entreprises qui auraient participé à la première campagne qu'elles doivent nous faire parvenir leur mandat ainsi que les résultats d'analyse et la facture du laboratoire acquittée pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau.

Contact : Mathieu TASCHER,  
01.46.53.11.89  
m.tascher@uic-idf.fr.

"Le catalyseur", lettre d'information de l'UIC Île de France, Le Diamant A 92909 Paris la Défense Cedex.  
Directeur de la publication :  
Gérald LEHMANN : 01 46 53 12 29  
Rédacteur en chef :  
Gilles le MAIRE : 01 46 53 11 83  
Secrétaire de rédaction :  
Anne DELARGILLIERE : 01 46 53 11 80  
Maquette et réalisation : VEGA